

Conseil municipal du 4 février 2010

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Valérie BOCQUET LEGER, Danièle BRUN, Eric DELESCLUSE, Christine DIETZ, Thierry FERRACHAT, Marie-Corinne LAUDES, Jean-Jacques MAURIS, Michel MENDEZ PORCEL, Pierre MICHEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Claude RIOND.

Excusés et représentés par pouvoir : Jean-Louis PATACINI (pouvoir à G. VIGNOUD), Christiane BRUNET (pouvoir à Jean-Jacques MAURIS), Maryse PRETTE (pouvoir à Daniel ALESSANDRINI)

Etaient absents : Jean-Claude GOUVERNEUR, Nacera ALLALOU

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Valérie BOCQUET-LEGER est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2009

1/ Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Au préalable, monsieur le maire prononce une suspension de séance.

Madame ROBIN du bureau d'études SAFEGE présente à l'assemblée délibérante l'état d'avancement du schéma directeur de l'eau potable de la Communauté de Communes de la Combe de Savoie suite à la réunion du 21 janvier dernier consacrée au choix des scénarii du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Pierre d'Albigny.

Les objectifs de ce schéma sont :

- dresser un état des lieux et établir le diagnostic du réseau d'eau potable,
- proposer des aménagements afin de pérenniser l'alimentation en eau en quantité et en qualité et assurer un équipement aux normes pour la défense incendie,
- programmer les dépenses de fonctionnement et d'investissement notamment pour le renouvellement du réseau,
- prendre en compte le schéma dans les orientations d'urbanisme de façon à garantir une cohérence entre le développement des constructions et les équipements.

Après l'exposé de cette étude, monsieur le maire prononce la reprise de la séance du conseil municipal.

2/ Budget primitif 2010 : débat d'orientation budgétaire

Monsieur le maire rappelle que conformément au Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), un débat d'orientation budgétaire doit être organisé avant le vote du budget primitif dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Il présente les quatre principales orientations de ce débat budgétaire :

- Maîtrise de l'endettement et de la fiscalité (maintien des taux) tout en favorisant une politique d'investissement dynamique (rénovation du gymnase en 2009 – construction du pôle communal multi activités en 2010/2011),
- Renforcement de la politique d'intervention dans le domaine social (A.D.M.R., programme de logements sociaux et secours en direction des familles),
- Démarrage d'une politique culturelle et patrimoniale (étude de réhabilitation de la forge des Allues) en partenariat avec la C.C.C.S. (chemin des Vignes),
- Promotion des actions pédagogiques en direction du milieu scolaire (séances de cinéma à destination des collégiens et visite de classes lors de la construction de l'orgue).

Madame DIETZ, responsable de la commission «Finances », présente l'évolution de la capacité d'investissement de la commune entre 2009 et 2010 ainsi que le coût des différentes opérations d'investissement pour l'année 2010.

Monsieur le maire propose qu'une présentation détaillée du programme d'investissement 2010 soit faite lors de la prochaine réunion de la commission « Finances » le 10 mars 2010.

3/ Demande de subvention au titre de la D.G.E. 2010

Monsieur le maire indique que dans le cadre de l'appel à projets au titre de la D.G.E. 2010, l'Etat souhaite favoriser l'engagement des collectivités territoriales en faveur du développement durable et de l'accessibilité des bâtiments publics et qu'un bonus de 10% peut être accordé en complément des aides du Conseil général de la Savoie.

Le projet de construction d'un pôle communal multi activités s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale et dans une perspective d'équipement structurant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la programmation 2010 de la D.G.E. pour ce projet.

4/ Personnel communal : régime indemnitaire

- Prime de service et de rendement :

Monsieur le maire informe que les montants de la prime de service et de rendement (P.S.R.) applicables à la filière technique ont été revalorisés par un décret en date du 15 décembre 2009.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration de la prime de service et de rendement sur la base de ces nouveaux montants.

5/ Forêt communale : coupes affouagères et programme 2010

Monsieur le maire donne la parole à monsieur PAJEAN, conseiller municipal.

Monsieur PAJEAN propose que des coupes affouagères soient organisées pour l'année 2010.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation des coupes affouagères dans la forêt communale au lieu-dit « Plamont ».

Monsieur PAJEAN présente ensuite le programme annuel proposé par l'O.N.F. qui concerne également la forêt communale. Il précise que le coût global de ces travaux d'entretien s'élève à 3 110 € H.T. (travaux de maintenance et travaux touristiques).

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le programme annuel d'entretien de la forêt communale proposé par l'O.N.F.

6/ Ecole de musique municipale : tarification dégressive

Afin de compléter la tarification des inscriptions à l'école de musique municipale, monsieur GUIDAT, adjoint, propose qu'un tarif dégressif soit instauré en fonction du nombre d'enfants inscrits par famille en complément de la possibilité d'application du quotient familial. Il précise que le tarif le plus avantageux sera appliqué à la famille.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place de cette tarification dégressive pour les enfants d'une même famille inscrits à l'école de musique.

7/ Convention avec l'A.C.A. pour les activités périscolaires

Dans le cadre du contrat éducatif local (C.E.L.) conduit au niveau du canton de Saint-Pierre d'Albigny, monsieur GUIDAT informe l'assemblée délibérante que l'A.C.A. sollicite la commune pour une mise à disposition de la personne de l'école de musique municipale intervenant en milieu scolaire, pour l'encadrement technique et pédagogique d'un cycle d'initiation à la musique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer une convention avec l'A.C.A. pour finaliser cette mise à disposition et décide que la commune prendra en charge 50% du financement de cette activité.

Monsieur GUIDAT informe également l'assemblée délibérante qu'une convention de mise à disposition de locaux et de personnel sera conclue avec l'A.C.A. pour l'organisation de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps 2010.

8/ Questions diverses

- Baux communaux :

Monsieur PAJEAN, conseiller municipal, informe que le P.N.R. des Bauges autorise l'épandage d'engrais sur les parcelles de « la Jacquette », actuellement exploitées par des agriculteurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la remise en engrais de ces parcelles suivant les prescriptions.

- Travaux coordonnés « le Bourget » :

Monsieur HENRIQUET, adjoint chargé des réseaux, informe l'assemblée délibérante de la reprise du programme de travaux coordonnés (phase 2) au hameau « le Bourget ». Il précise que les travaux se déroulent de manière satisfaisante.

La séance est levée à 21h50

Affiché le 12 février 2010